



FÉDÉRATION
PROFESSIONNELLE
DES JOURNALISTES
DU QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale extraordinaire - Séance virtuelle
Lundi 21 février 2022 à 19 h30

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

Ouverture de l'assemblée à 19h35. Le quorum est atteint, 37 membres professionnels sont présents ainsi que huit membres associés. Martine Desjardins et Stéphane Villeneuve représentent la permanence. Janine Bardawil. Directrice, Msc, CPA auditrice, CGA chez Gosselin & Associés inc. est l'invité pour la présentation de la vérification financière. Richard Bousquet est proposé comme président d'assemblée.

Proposeur : Sylvio Morin

Secondeur : Paule Vermot-Desroches

Adopté à l'unanimité

Stéphane Villeneuve est proposé comme secrétaire d'assemblée.

Proposeur : Jean-Benoît Nadeau

Secondeur : Stéphanie MacFarlane

Adopté à l'unanimité

2. Présentation des états financiers vérifiés au 31 juillet 2021

Janine Bardawil. Directrice, Msc, CPA auditrice, CGA chez Gosselin & Associés inc. présente et explique aux membres l'état des finances de la FPJQ au 31 juillet. Les états financiers ont été audités et selon l'avis de la firme Gosselin & Associés, ils donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la FPJQ, conformément aux normes comptables des organismes sans but lucratif. C'est un beau bulletin, mentionne Mme Bardawil. Aucune anomalie n'a été rapportée par les vérificateurs.

Elle a présenté par la suite le bilan de la FPJQ. On y trouve les actifs, les passifs et la différence entre les deux, l'actif net. Au 31 juillet 2021, la Fédération a un actif total de 420 559\$, majoritairement en placement. Le passif s'établit à 206 342\$, principalement composé des comptes à payer, des cotisations et des subventions perçues d'avance. L'actif net est de 214 217\$. Sur ce montant, 15 000\$ sont affectés au site Web, 18 242\$ pour les immobilisations, 21 047\$ pour la bourse Arthur-Prévost et 159 927\$ de montant en réserve non affecté.

À la suite du bilan, Mme Bardawil présente l'état des résultats dans lequel on retrouve les produits, qui ont été générés pendant l'année, les charges, ce qui a entraîné des dépenses pendant l'année et la différence entre les deux, soit l'excédent ou le déficit. La différence entre les produits et les charges résulte en un déficit de 17 747\$.

Pour 2021, les revenus totaux de la FPJQ se sont élevés à 765 276\$, principalement en subventions et en cotisations des membres. Les charges sont de 784 194\$. Les principales dépenses ont été les salaires pour la permanence et le projet COVID-19 dépister la désinfo. Le résultat net du magazine Le Trente est un surplus de 1 171\$, comparé à un déficit de 9143\$ l'année précédente. Toutefois, certaines dépenses pour Le Trente 2021 apparaîtront seulement dans la prochaine année financière.

Mme Bardawil explique qu'il y a une grosse amélioration avec l'année précédente où la FPJQ avait présenté un déficit de 49 224\$ et que la Fédération s'approche de l'équilibre budgétaire. Elle explique la réduction du déficit en 2021 en raison d'une légère augmentation des produits et d'une petite baisse des charges.

Par la suite, elle a rapidement montré le flux de trésorerie à jour en expliquant que la situation s'améliore et les différentes notes comptables des auditeurs.

Parmi les recommandations des auditeurs, qui ont été présentées au conseil d'administration de la FPJQ, la présentation d'un budget par projet, une mesure qui a commencé à être mise en place depuis quelques mois par la direction. Une autre recommandation est de s'assurer d'obtenir tous les retours de taxes.

Elle précise que l'audit a été complexe à réaliser en raison des changements à la permanence de la FPJQ et remercie Martine Desjardins pour son étroite collaboration. Les états financiers complets sont disponibles sur le site Web de la FPJQ.

Période de questions

Questions de Pierre Sormany et d'André Lavoie en lien avec la situation du Trente. Jean-Benoît Nadeau ajoute un complément d'information, comme membre du comité des finances, en précisant que l'objectif à moyen terme pour Le Trente est de développer les revenus publicitaires, d'améliorer les ventes en kiosque et réduire les coûts (impression, conception, graphisme et distribution).

André Lavoie suggère de comptabiliser les heures des bénévoles pour atteindre nos pourcentages d'autofinancement, qui ont une valeur pour les demandes de subventions.

Pierre St-Arnaud, demande des précisions sur la diminution de l'actif et la différence entre l'actif et le passif en 2020 et 2021. Martine Desjardins explique qu'il y a eu des subventions reçues en 2020 qui n'ont pas été renouvelées (en exemple, celle pour le Projet COVID) et il y a aussi des placements qui sont arrivés à échéance et qui ont été

encaissés. Deux placements actifs actuellement à la FPJQ, un avec Épargne placement Québec et l'autre avec la caisse Desjardins.

Pierre Sormany demande s'il y a des stratégies envisagées pour essayer de présenter des bilans excédentaires dans les prochaines années. Martine Desjardins explique que la nouvelle permanence a mise en place une structure où l'on dépose des budgets afin d'effectuer un suivi plus adéquat. La direction a aussi réalisé qu'il y a eu des manquements, par le passé, sur le suivi des dépenses en lien avec des subventions reçues.

Proposeur : Éric-Pierre Champagne

Secondeur : Johanne Fournier

Adopté à l'unanimité

3. Nomination du vérificateur financier pour 2022

La firme Gosselin & Associés inc. est recommandée par le conseil d'administration pour obtenir le mandat de la vérification financière de la FPJQ pour l'année qui se termine au 31 juillet 2022.

Proposeur : Paule Vermot-Desroches

Secondeur : Jean-Benoît Nadeau

Adopté à l'unanimité

4. Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire

Tirage de deux inscriptions au prochain congrès de la FPJQ, excluant le transport et l'hébergement. Un prix pour les membres professionnels et un pour les membres associés. Les gagnants sont Benoit Dosseh (membre associé étudiant) et Véronique Morin (membre professionnel).

Stéphane Giroux félicite la direction actuelle pour avoir remis les finances sur les rails. Michaël Nguyen prend la parole pour appuyer la motion de félicitation à l'équipe de la permanence.

Proposeur : Stéphane Giroux

Secondeur : Marie-Ève Martel

Adopté à l'unanimité

Fermeture de l'assemblée générale à 19h45.

Proposeur : Marie-Ève Martel

Secondeur : Sylvio Morin

Adopté à l'unanimité